

## Fiche 7 — Le conseil école-collège et les parcours scolaires

Pour favoriser la continuité des apprentissages de la classe de CP à la classe de troisième, il est utile de **connaître le travail conduit les années précédentes**, de pouvoir **se référer au suivi de l'élève** et de **renforcer le partenariat avec les familles**. Le cycle de consolidation qui rapproche l'école et le collège, la création du conseil école-collège confortent une nouvelle approche du parcours scolaire de l'élève pensé comme **un continuum de l'école au collège**. Être informé de l'histoire scolaire de l'élève et se renseigner sur le travail conduit les années précédentes contribuent à la construction et à la réussite du parcours des années à venir. Pour cela, la formation continue permet aux enseignants de connaître les programmes de l'école et du collège, d'échanger sur leurs pratiques et de partager leur culture professionnelle.

Le conseil école-collège est également un **lieu d'échanges** autour des programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE) et des projets personnalisés de scolarisation (PPS) des élèves, afin de s'assurer que les aménagements mis en place dans le premier degré ont une continuité à l'entrée au collège. Une attention particulière doit être portée aux parcours des élèves entrant en SEGPA et en ULIS, spécialement lorsqu'ils ne sont pas scolarisés dans l'école du secteur de recrutement du collège.

**L'analyse d'éléments du livret scolaire, des bulletins scolaires du second degré et du livret personnel de compétences ainsi que le suivi de cohorte** dans une optique interdégrés peuvent faciliter la connaissance du niveau de maîtrise des compétences atteint par les élèves. Le conseil école-collège peut être aussi le lieu d'élaboration des bilans pour favoriser la progressivité des apprentissages et assurer une transition cohérente à l'interdégré.

Par ailleurs, pour permettre la réussite de tous, le **partenariat avec les familles** est essentiel. Il rend plus lisible aux parents la cohérence de la politique pédagogique et éducative à l'école et au collège. Il leur permet de jouer leur rôle d'acteur, déterminant pour l'avenir scolaire de leurs enfants, et de prévenir le décrochage scolaire.

### Points de vigilance et recommandations

Le suivi des parcours scolaires suppose une posture éthique, qui assure notamment un **regard bienveillant des personnels** pour rester dans un **accompagnement constructif**. Cela suppose une réflexion sur la pertinence de la transmission d'informations sur l'élève et sur l'usage qui doit en être fait. En effet, si le désir de connaître le passé scolaire d'un élève est légitime, il est parfois important qu'il puisse bénéficier d'un regard neuf.

### Ressources

Au [collège F. Mitterrand de Fenouillet \(académie de Toulouse\)](#) et dans les écoles du secteur, les équipes pédagogiques ont créé des outils et des pratiques méthodologiques communs en impliquant les familles pour réduire les inégalités face au travail scolaire. D'après Expérithèque, *Le top 100 des innovations*, DGESCO-DRDIE, septembre 2012.

Le [collège Jean Zay de Bondy \(académie de Créteil\)](#) et deux écoles élémentaires du réseau ont mis en place une passerelle pour renforcer le lien CM2-6<sup>e</sup> : « conservation du groupe classe de CM2, attribution d'une salle spécifique pour les 6<sup>e</sup>, le professeur référent de CM2 intervient en classe de 6e, en tant que professeur principal dans la mesure du possible, organisation d'une semaine découverte — familiarisation avec le collège fin août, continuité des outils (cahiers et classeurs) entre le cycle 3 et la 6<sup>e</sup> ». D'après Expérithèque, *Le top 100 des innovations*, DGESCO-DRDIE, septembre 2012.

- [Kit pédagogique « Agir contre l'illettrisme »](#)